

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2026 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE DOUGLAS MORRISON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur Douglas Morrison, maire
Monsieur David Paterson, conseiller au siège numéro 1
Madame Geneviève Labonté, conseillère au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence :

Monsieur Nicolas Moore, conseiller au siège numéro 5

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, Douglas Morrison, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Daniel Enright régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 8 septembre 2026 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026 - Adoption
3. Période des questions

Urbanisme/Inspection

4. Certificat de conformité - Règlement numéro 2026-06

Administration

5. Correspondances
6. Avis de motion et présentation du règlement numéro 2026-09 relatif à l'augmentation du fonds de roulement
7. Demande à la Municipalité de Durham-Sud de conclure une entente pour le partage des redevances de carrières-sablières
8. Intérêt de la municipalité afin d'acquérir le lot # 3 511 227
9. Demande d'appui et autorisation à signer l'entente entre Empreinte D'Art, Canton de Melbourne et Financement agricole Canada – dans le cadre du fonds « AgriEsprit »
10. Dons & publicités (St. Francis Valley Plowmen's Association, Actualités l'Étincelle – achat local)

Voirie

11. Soumission - Déneigement du chemin Fortier et du stationnement de l'hôtel de ville

Factures

12. Factures/Bills

Varia

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2026-09-08, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2026-09-08, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 10 août 2026;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller David Paterson, d'adopter le procès-verbal du 10 août 2026.

Période de questions : 2026-09-08, 3 Le maire invite les personnes présentes à poser des questions. Les citoyens présents profitent de cette période pour poser des questions concernant des sujets qui les préoccupent.

Certificat de conformité - Règlement numéro 2026-06 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements : 2026-09-08 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que le certificat de conformité pour le règlement 2026-06 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements, émis par la MRC du Val-Saint-François, a été reçu le 25 août 2026.

Correspondances : 2026-09-08 La liste de la correspondance reçue pour la période du 10 août au 8 septembre 2026, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2026-09, relatif à l'augmentation du fonds de roulement : 2026-09-08, 4 Le conseiller Jeff Garrett donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à l'augmentation du fonds de roulement.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Une copie du règlement est remise aux élus et mise à la disposition de la population. Une dispense de lecture du règlement est donnée.

Demande à la Municipalité de Durham-Sud de conclure une entente pour le partage des redevances de carrières-sablières : 2026-09-08, 5 **Attendu que** l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales prévoit que toute municipalité locale dont le territoire comprend un site de carrière ou de sablière doit constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Attendu que l'article 78.13 de cette même loi prévoit qu'une municipalité qui a compétence en matière de voirie et dont les voies publiques sont utilisées ou susceptibles d'être utilisées pour le transport de substances assujetties à un droit en vertu de l'article 78.2 peut demander la conclusion d'une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds;

Attendu que la présence sur le territoire de la Municipalité de Durham-Sud de plusieurs sites d'exploitation, notamment une carrière située sur le lot 5 981 439 sur la route 116 à Durham-Sud;

Attendu que les routes utilisées par les exploitants des carrières précitées empruntent également des voies publiques situées sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu que les chemins Deslandes, Fraser, Coddington et de Montréal sont des voies publiques municipales situées sur le territoire de la Municipalité du Canton de Melbourne et qu'il y transite des substances à l'égard desquelles un droit est payable en vertu de l'article 78.2 de la loi;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil demande à la Municipalité de Durham-Sud de conclure une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds local réservé qu'elle a constitué;

Que cette entente soit rétroactive au 1^{er} janvier 2026;

Que le maire et la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour conclure cette entente au nom de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Intérêt de la municipalité afin de l'acquérir le lot # 3 511 227 : 2026-09-08, 6 **Attendu que** la Municipalité souhaite accroître la présence d'arbres et de végétaux sur son territoire dans le cadre de son initiative de plantation urbaine;

Attendu que le lot 3 511 227 pourrait contribuer à la continuation d'un projet de plantation urbaine et à l'amélioration du couvert végétal sur le territoire municipal;

Attendu que la Municipalité souhaite vérifier si la propriétaire du lot 3 511 227 serait disposée à céder celui-ci à la Municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Geneviève Labonté, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu :

Que la directrice générale soit autorisée à communiquer avec la propriétaire du lot 3 511 227 afin de lui faire part de l'intérêt de la Municipalité à acquérir ce lot et de vérifier si celle-ci serait disposée à le céder afin qu'il puisse éventuellement être intégré au projet de plantation urbaine;

Que le mandat confié à la directrice générale se limite à établir ce premier contact, à recueillir les informations pertinentes et à mener les discussions préliminaires avec la propriétaire, sans l'autoriser à négocier un prix, à prendre un engagement au nom de la Municipalité ou à conclure une entente;

Que toute démarche ultérieure relativement à l'acquisition du lot 3 511 227, notamment la négociation d'un prix, la présentation d'une offre d'achat ou la conclusion d'une entente, devra faire l'objet d'une nouvelle résolution du conseil municipal.

Demande de partenariat – Empreinte D'Art – Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada : 2026-09-08, 7 **Attendu que** l'organisme à but non lucratif Empreinte D'Art a présenté un projet dans le cadre du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada et ce projet a été retenu;

Attendu que le projet au nom de « Nature's Kitchen Community Garden and Learning Space » serait de créer un jardin communautaire accessible à tous et un espace d'apprentissage en plein air où des personnes de tous âges pourraient participer à des ateliers pratiques et s'initier au jardinage durable, à la production alimentaire, aux plantes comestibles et aux méthodes de culture traditionnelles;

Attendu que ce projet contribuerait également à la sécurité alimentaire, à l'apprentissage intergénérationnel, au développement durable, à l'accessibilité et au renforcement des liens communautaires;

Attendu qu’Empreinte D’Art a besoin d’un partenaire municipal pour recevoir et gérer les fonds et de veiller à ce que ceux-ci soient exclusivement affectés au projet;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l’unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte d’être partenaire avec Empreinte D’Art pour leur demande de subvention dans le cadre du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada; que les fonds seront versés à la Municipalité du Canton de Melbourne et ensuite transférés à Empreinte D’Art.

Dons et publicités : 2026-09-08, 8 Sur proposition du conseiller David Paterson, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté, il est résolu par les conseillers présents d’autoriser la dépense suivante en don à l’organisme à but non lucratif :

St. Francis Plowmen’s Association	150 \$
Actualité L’Étincelle (achat local)	259 \$ (plus taxes)

Soumission - Déneigement du chemin Fortier et du stationnement de l’hôtel de ville : 2026-09-08, 9 Monsieur Julien Lessard a déposé une offre de services pour le déneigement du stationnement de l’Hôtel de Ville et une partie du chemin Fortier pour la saison 2026-2027.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu d’accepter l’offre de services de Monsieur Julien Lessard pour le déneigement 2026-2027 du stationnement de l’Hôtel de Ville et une partie du chemin Fortier selon les conditions de l’offre déposée par M. Lessard daté du 1^{er} septembre 2026.

Factures à payer et paiements émis : 2026-09-08, 10 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 123 861,43 \$) et des chèques émis (montant : 15 761,36 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

Varia : 2026-09-08 Aucun sujet à discuter

Levée de la séance : 2026-09-08, 11 Tous les sujets portés à l’ordre du jour de cette séance ayant fait l’objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 20 h 15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 5 octobre 2026.

Douglas Morrison
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et
greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, Douglas Morrison, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 9^e jour du mois de septembre de l’an deux mille vingt-six.

Douglas Morrison
Maire